

République
Française

Département de Seine
et Marne

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de **FAREMOUTIERS**

Nombre de membres

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la
délibération : 23

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur CAUX Nicolas, Maire.**

Date de la
convocation :
16/03/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Didier COLIN, Nathalie DEPLANQUE, Alain BENOIST, Sonia HABAY, Maxime HAÏSSAT, Marion REY, Benjamin PARAVY, Isabelle TARQUIN, Bertrand CHIGOT, Isabelle AUBERTIN, Bruno DUMONT, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Donatienne PIPART, Aurélien PERRAULT, Marie-Thérèse LEMAY, Isabelle LOINTIER, Yann MABILAT, Carine VALENTE, Jacques JOMIE

Pouvoirs : Jean-Pierre MIHALJEVIC a donné pouvoir à Nicolas CAUX

Secrétaire de séance : Aurélien PERRAULT

Délibération n°2026/037

Objet de la délibération : ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION FINANCES

Vu le CGCT ;

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner des nouveaux délégués pour siéger au sein des différentes commissions et organismes extérieurs ;

Considérant que le nombre de membres de cette commission est défini par le conseil municipal ;

Considérant que la Maire préside l'ensemble des commissions communales, et qu'il peut désigner un représentant,

Considérant que l'élection des membres élus de la commission finances doit avoir lieu à bulletin secret ;

Le Maire propose que 4 élus siègent à cette commission. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Sont élus : Marion REY, Aurélien PERRAULT, Marie-Claude POVIE, Isabelle LOINTIER.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance,
Aurélien PERRAULT